

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 48 (1973)

Heft: 2

Artikel: "Pourquoi j'ai choisi le métier d'instructeur"

Autor: Luisier, André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-703390>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Pourquoi j'ai choisi le métier d'instructeur»

Adj Sof André Luisier, Instr Art



Adj Uof André Luisier war eidgenössisch diplomierte Buchhalter, als er 1939 als Artillerie-Korporal der Instruktion beitrat. Zurzeit ist er als Schiessinstructor und Administrator auf dem Waffenplatz Sitten tätig.

Afin de répondre de façon objective au problème posé, après 31 ans passés dans l'exercice de cette profession, un lointain retour en arrière s'impose pour être placé exactement dans le contexte du moment.

Né le 18 mai 1917 à St-Maurice (Valais), je suivis les classes primaires de St-Maurice puis de Sion, avant d'entrer au Collège classique français de Thoissey (Département de l'Ain, France) où mes parents m'avaient placé. Je rejoignis le Collège de Sion en 1932, et j'y suivis un an les cours de rhétorique et un an les sciences commerciales, avant de faire mon apprentissage d'employé de commerce à Zofingue (Argovie). J'obtins mon diplôme fédéral d'employé de commerce après les examens traditionnels passés avec succès en 1937 à Aarau.

C'est muni de bonnes connaissances des langues française et allemande que je fis mon école de recrues en 1937, à Sion, dans l'artillerie de montagne, où je découvris une certaine carence parmi les cadres militaires. Je fus notamment choqué d'avoir un chef de section et un chef de groupe de langue allemande, n'ayant que des notions très rudimentaires du français. Je fus contraint de tout traduire mot à mot pour la section et pour le groupe, et il me semblait que toute méthode d'instruction faisait défaut. Je me disais que l'on pouvait certainement faire mieux, sans penser pour autant un seul instant à une carrière militaire. Détestant le désordre, j'avais une certaine attirance pour la discipline et l'organisation bien pensée. D'autre part, j'étais fier d'être équipé du mousqueton flamboyant neuf que seuls les téléphonistes de l'artillerie de montagne possédaient pour la première fois. J'ai trouvé dans l'exercice du tir à 300 m — où l'instruction me paraissait aussi très déficiente à plusieurs égards — une possibilité de prouver mon adresse et une occasion unique de me concentrer sur quelque chose de précis et d'irréfutable sur le plan des résultats.

Il faut dire aussi que j'avais un frère, de neuf ans mon aîné, ingénieur électricien diplômé de l'EPF de Zurich, qui était officier de transmission dans l'artillerie de montagne. Mais toutes ces circonstances n'ont pas encore fait le poids pour m'aider à forcer la décision. Bien au contraire, je me suis défendu de toutes mes forces et n'ai pas accepté la proposition ferme de mes chefs pour être appelé à suivre une école de sous-officier. Ma place de treizième enfant d'une grande famille, dont le père était mort en 1922, réussit à convaincre mes supérieurs et je ne fus pas appelé.

Incorporé comme téléphoniste à l'EM gr art mont 1 commandé par le Colonel Maurice de Courten, je fis mon premier CR dans les Dranses en 1938. Je me préparais à rentrer au 2e CR en septembre 1939 lorsque éclata la guerre. Mobilisé dans la région d'Arden, j'accomplissais mon devoir comme tout un chacun. Nous étions chaque jour les dernières nouvelles, nous vivions sous une sorte de tension psychique; je crois que les gens d'aujourd'hui, pour la plupart, n'ont plus conscience de ce qu'ont été cette pression et cet état d'âme que nous ressentions. Comme toujours à ces moments-là, les «canulars» se succédaient les uns aux autres et ne manquaient pas d'augmenter le degré d'anxiété dans lequel nous nous débattions. Je pense que cette situation, qui nous a menés au bord du péril, a été vraisemblablement un des éléments qui ont fait que je me suis dirigé

vers la carrière des armes.

Les souvenirs d'une instruction déficiente reçue deux ans plus tôt lors de l'accomplissement de mon école de recrues, l'incertitude dans laquelle nous vivions face à un avenir imprévisible, la réminiscence de la proposition dont j'avais été l'objet pour suivre une école de sous-officier, tout cela me parcourait l'esprit. C'est donc cet amalgame de conditions rassemblées qui me poussa vers la carrière militaire. Les belles paroles patriotiques entendues, ainsi que l'exemple de mon frère aîné très conscient dans l'accomplissement de sa tâche, n'ont pas été non plus des éléments négligeables dans ma détermination. Et c'est avec l'intention ferme de devenir un sous-officier de carrière dans l'artillerie que je provoquais mon appel dans une école de sof. Je l'accomplis en décembre 1939 et écrivis mon intention séance tenante au Service de l'artillerie.

Je me dois à la vérité de dire que je n'étais conscient que de deux choses: je savais que je voulais rendre un service à la Patrie et je me trouvais devant une véritable inconnue pour la suite de la carrière. Tout d'abord persuadé que j'allais être appelé à suivre des «cours pour instructeurs» où des gens de long métier devaient nous inculquer le notre, je dus bien vite déchanter. Tout ce que j'allais devoir faire n'était pour moi que du neuf et de l'inédit. Personne ne m'en avait donné les bases élémentaires. La réponse classique des supérieurs — et vénérable hélas — fut: «Apprenez le règlement jusqu'à demain matin.» Alors que je n'avais jamais vu un cheval de près, je dus me mettre en selle au milieu d'une école de recrues d'artillerie de campagne, sans aucune heure d'équitation, et conduire — en tant que sergent-major monté — les avant-trains d'un groupe d'artillerie hippomobile avec tout ce que cela comporte! D'un jour à l'autre, je dus apprendre le harnachement et toutes ses pièces à des conducteurs de chevaux, paysans de profession, à qui il ne fallait pas raconter des histoires!

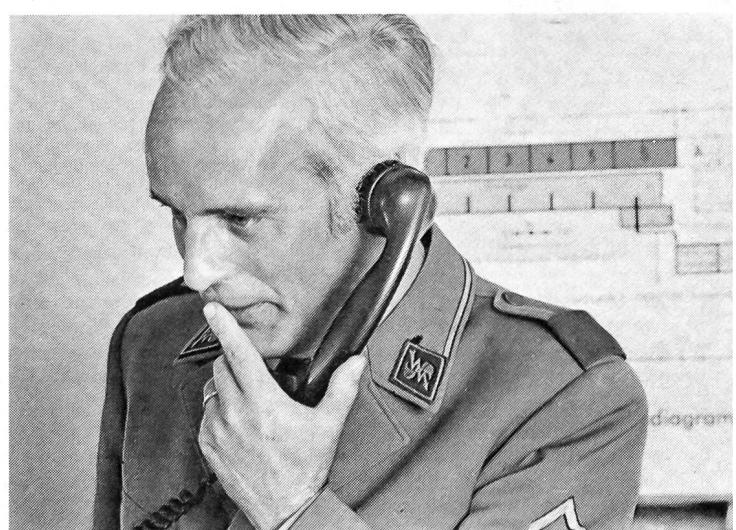
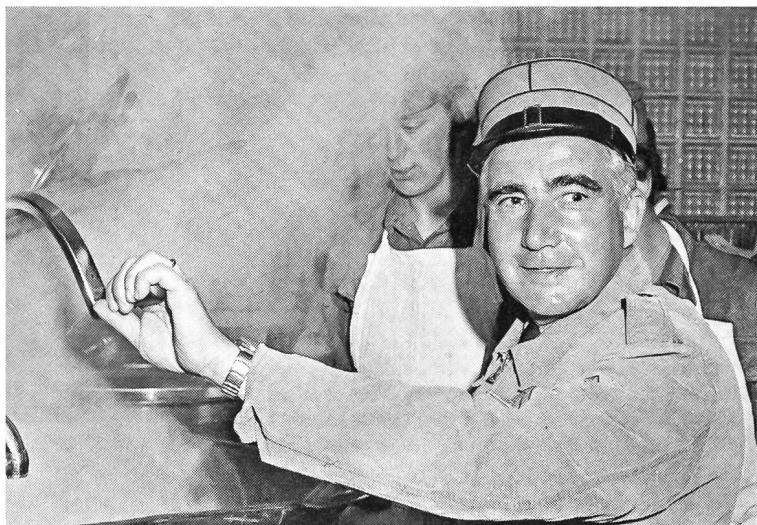
Avec le grade de caporal, je dus fonctionner comme sergent-major pendant quatre écoles de recrues, et dans des branches de l'artillerie bien différentes: artillerie de montagne, de campagne, motorisée et dans le train. Inutile de dire que les unités auxquelles j'étais affecté étaient toujours bilingues, qu'elles comptaient, dans l'artillerie de montagne par exemple, plus de 250 recrues et 100 mulets et chevaux, dont l'ordre et l'entretien des écuries étaient aussi placés sous la juridiction du sergent-major. Et les écoles de sergents-majors actuelles n'existaient pas!

N'ayant pas eu de craintes à proprement parler, avant le choix de ma profession, je ne puis pas dire qu'elles se soient justifiées par la suite. Mais une chose est certaine: les 4 premières années furent

un apprentissage très dur,

non seulement par le manque de sommeil dû à la préparation individuelle des leçons du lendemain, mais aussi et surtout par la diversité des méthodes d'instruction propagées par nos différents chefs. Ils changeaient très souvent et, loin de nous instruire dans les détails sur ce qu'il fallait faire, ils semblaient plutôt se complaire à critiquer ce qui était fait. Cela a bien changé de nos jours. Non seulement nous ne pouvions compter sur leur appui, mais nous étions certains d'essuyer plus ou moins violemment leurs critiques, dont l'objectivité était rare. Il fallait avoir un moral «à tout casser», car ce n'était pas non plus le salaire, et encore moins les prestations sociales qui pouvaient nous consoler. Je dois dire que les instructeurs de mon âge — et les plus âgés également — sont de véritables «self-made-men» ou des auto-didactes, au vrai sens du terme. Nous avons dû nous retourner sur nous-mêmes et faire front à de véritables épreuves de force pour persévérer. Il est quasi impossible d'établir un tableau comparatif avec la situation actuelle des instructeurs. Autant devions-nous être polyvalents (pour ma part, j'ai instruit successivement ou simultanément, en partie cadres et recrues, aux services tf, radio, topo, rens, météo, auto, tir à la mitrailleuse, au mq, au F ass, au pistolet et revolver, travaux de chancellerie, traduc-

Gesichter und Profile



tions et service intérieur, que ce soit dans le train, l'artillerie de montagne, de campagne, de forteresse, motorisée) que les jeunes d'aujourd'hui, eux, sont acheminés sur un aiguillage unique d'où l'on ne saurait les dévier, en raison de la spécialisation à outrance. Il ne m'appartient pas de juger si cette dernière formule est la bonne ou la vraie.

En guise de conclusion, je voudrais souligner que le choix de cette profession apporte des joies

qui relèguent au second plan les inconvénients inhérents au rythme et aux conditions de travail. Parmi ces joies, celle ressentie à constater que le degré d'attention soutenue des recrues n'a d'égal que la qualité des résultats obtenus doit certainement être mise en haut de l'échelle. La durée du travail journalier de 20 heures est maintenant révolue. Un vent différent claque aujourd'hui dans les voiles de ce beau bateau que nous ne cesserons d'aimer et que la jeunesse actuelle est chargée de diriger à bon port.

Warum ich Instruktor wurde

(Zusammenfassung des Beitrages von Adj Uof André Luisier)

In seinem Artikel erläutert Adj Uof Luisier auf ganz persönliche Art, wie er den Weg zur Instruktion gefunden hat. Geboren 1917 in St-Maurice, absolvierte er nach bestandener Eidgenössischer Buchhalterprüfung die Rekrutenschule in Sion. Als Gebirgsartillerist stellte er — bereits 1937 — mit Bedauern fest, dass ein

sprachunkundiges deutschschweizerisches Kader seine welschen Landsleute führte. Aber dennoch: Instruktor werden konnte und wollte er noch nicht. Als 13. Kind einer Familie, die ihren Vater bereits 1922 verloren hatte, musste er ans Geldverdienen denken. Dann kam der Krieg und damit die Frage: Können wir bestehen? Der — damals noch — Telefonist Luisier erinnerte sich an seine Rekrutenschule und an die dort gesehenen Mängel. Sein Entschluss war gefasst, er wollte Instruktor werden. Immerhin hatte er sich den Start etwas anders vorgestellt. Es gab da keinen Kurs für Instruktoren und keine grosse Hilfe durch erfahrene Kameraden. Man wurde «ins Wasser geworfen» und hatte selber zu sehen, wie man sich rettet. Im Grad eines Korporals absolvierte er vier Schulen als Feldweibel. Er lernte die Gebirgs-, die Feld- und die motorisierte Artillerie kennen. Und auch beim Train machte er Station. Die vier ersten Jahre in der Instruktion waren harte Jahre. Die Chefs wechselten laufend, sie kritisierten mehr als dass sie halfen. Es gab ständig neue Aufgaben, und am Lohn konnte man sich auch nicht freuen. Adj Luisier hat recht, wenn er schreibt, dass sich der heutige Status des Instruktionsunteroffiziers mit dem aus den Kriegsjahren in nichts mehr vergleichen lässt. Die Wahl des Berufes hat erst in der Zeit nach dem Krieg ihre Berechtigung erfahren. Neue Aufgaben und steigende Anerkennung von Seiten der Vorgesetzten und der Auszubildenden begleiteten den jungen Instruktor. Die Zeiten des 20-Stundentages sind heute vorbei. Es weht in vielerlei Hinsicht ein anderer Wind. Und dennoch müssen die Aufgaben dem Staat und der Gesellschaft gegenüber gelöst werden, und zwar von den Jungen, die nachkommen.

Im Blick zurück:

Ich wählte den Beruf eines Instruktors unserer Armee

Von Adj Uof Max Bock, Instr der L + Mech Trp



Adj Uof Max Bock trat am 1. November 1930 in den Instruktionsdienst ein und tat zuerst bei der Infanterie Dienst. Er wechselte bei deren Ausgliederung im Jahre 1937 zu den Leichten Truppen über. Während seiner ganzen Tätigkeit war er dem Waffenplatz Winterthur zugeordnet, erst als Instruktor für Waffenausbildung, heute als Mitarbeiter im Kdo Mech Div 11. Er ist hauptsächlich für Fragen der Ausbildung zuständig.

Die Motivation zur Ergreifung des Instruktorenberufes und damit zwangsläufig verbunden die Motivation zur Armee kommt im wesentlichen nicht von den Personen, sondern von der Sache her, von der Überzeugung, eine gute Sache zu vertreten.

Mein Leitbild war und ist heute noch General Wille. Aus den Werken Edgar Schumachers: «General Wille, Gesammelte Schriften» und «Der Weg zur kriegsgenügenden Miliz» habe ich immer wieder die Kraft, die grundlegende Einstellung und das Wissen geholt, um meine Tätigkeit im Dienste der Armee erfüllen zu können.

Wille war seiner Zeit weit voraus. Viele seiner Grundsätze für die Ausbildung wirken heute noch modern, und seine Auffassung vom Berufe eines Instruktors hat ihre Gültigkeit bewahrt.

Ich zitiere zum Beispiel aus «Gesammelte Schriften», S. 210/213:

- Wer seine Truppe erziehen will, muss sie lieben und ehren.
- Der Vorgesetzte soll wahres Wohlwollen für seine Untergebenen empfinden und, bei aller Strenge und Unerbittlichkeit, sich nicht scheuen, es zu zeigen.
- Sorgfältig ist alles zu vermeiden, was dem Wehrmann als reine Schikane erscheinen muss.
- Ein Vorgesetzter, der es versteht, sich zu seinen Untergebenen in ein richtiges Verhältnis zu setzen, wird auch keinen Anstand nehmen, mit ihnen in der freien Zeit und ausser Dienst kameradschaftlich zu verkehren und Freude und Leid mit ihnen zu teilen.

Obige Zitate wurden dem mit 27. Februar 1908 (!) datierten Schreiben «An die Kommandanten der Heereinheiten und die Abteilungschefs des Militärdepartements» entnommen.

Im Zusammenhang mit Instruktorenfragen verweise ich, stellvertretend für ähnliche Ausführungen, auf: «Der Weg zur kriegsgenügenden Miliz», S. 43/44:

1879: Major Wille legt in einem Schreiben an seinen Waffenchef dar, wie er über Stellung und Pflicht des schweizerischen Berufs-offiziers denkt. Ähnliches wie im besagten Brief erwähnt habe auch ich erlebt. Ich habe auch ähnlich reagiert.

1930, nach dem Abverdienen meines Korporalsgrades, trat ich meinen ersten Probodienst als Instr Asp an. Nach der Anmeldung eröffnete mir der Schuldt, dass ich in der UOS und anschliessenden RS Feldweibeldienst zu leisten habe. Völlig unvorbereitet und ohne Schwimmzug wurde ich ins Wasser geworfen. Vogel friss oder stirb!